

CIBLE D'AUGMENTATION DE 25 % DES TONNAGES DE MARCHANDISES TRANSBORDÉES DANS LES PORTS ET LES CENTRES INTERMODAUX FERROVIAIRES DU QUÉBEC

Cible finale à l'horizon 2030 et pourcentage actuel d'avancement

La cible pour 2030 est de **248 290 milliers de tonnes** ce qui nous amène à 31% d'avancement avec le résultat de 2024 qui est de **213 307 milliers de tonnes**.

Sources de données

Transport ferroviaire : Origine et destinations des marchandises transportées par l'industrie ferroviaire.

- Statistique Canada : [Origine et destination des marchandises transportées par l'industrie ferroviaire](#).

Transport maritime : Total des marchandises transbordées dans les ports du Québec, y compris les cinq administrations portuaires canadiennes (APC) au Québec catégorisées selon deux niveaux : Marchandises chargées ou déchargées.

- Innovation maritime - [État du transport maritime au Québec](#)

À noter que les données maritimes et ferroviaires ont un délai de deux ans avant d'être publiées. Pour 2026, ce sont les données de 2024 qui ont été utilisées.

Méthodologie de calcul

Mettre à jour les indicateurs « 8-1 Marchandises ferroviaires » et « 8-2 Marchandises maritimes ».

- Extraction et compilation manuelle des données pour les deux indicateurs.

L'indicateur « 8 Transbordements de marchandises dans les ports et les réseaux ferroviaires du Québec » est le total des indicateurs « 8-1 Marchandises ferroviaires » et « 8-2 Marchandises maritimes ».

Calculer la prévision pour l'année suivante en fonction des données réelles ou des projections du PIB.

Est-ce que la cible est révisée annuellement ou est-ce qu'il s'agit de cibles intermédiaires dans le rapport annuel ?

La cible est révisée annuellement.